



APAMP 73

Association pour le
Prêt
d'Appareillage
aux Malades et
Paralysés 73



Qui sommes nous ?

- association loi 1901;
- but non lucratif;
- créée en décembre 2016;
- amélioration de l'autonomie des personnes fragiles à domicile et dans leurs déplacements par le prêt de matériel médical reconditionné et par la location ou la vente de matériel neuf au meilleur coût.



Nos valeurs

- **SANTE** : contribuer efficacement à la prise en charge de la perte d'autonomie;
- **SOLIDARITE** : contribuer à la solidarité intergénérationnelle, améliorer le quotidien des aidés et des aidants;
- **CITOYENNETE** : favoriser la réutilisation de matériels, éviter les gaspillages;
- **ECONOMIES** : Faire baisser les dépenses d'Assurance Maladie, supprimer et faire baisser le reste à charge.



Nos ambitions

- contribuer efficacement au maintien à domicile;
- contribuer à l'amélioration de l'autonomie des personnes fragiles à domicile;
- être présente sur l'ensemble du département (secteurs ruraux et urbains);
- contribuer à la bonne gestion des dépenses de santé ;
- participer à une démarche citoyenne;
- s'engager dans une démarche de confiance.



Nos missions

- permettre une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie temporaire ou durable;
- améliorer le quotidien des aidés et des aidants;
- contribuer à une bonne gestion des dépenses sociales;
- limiter ou supprimer les restes à charge.





Notre territoire & les bénéficiaires

Territoire :

- intervenir sur l'ensemble de la Savoie

Domaine de compétence :

- perte d'autonomie temporaire (accident, opération...) ou durable (handicap, dépendance)

Publics bénéficiaires :

- personnes âgées
- personnes en perte d'autonomie
- personnes en situation de handicap
- malades

Sans condition de ressources

Les services proposés

Pour profiter du matériel médical proposé par l'APAMP 73 l'assuré présentera :

- Une **prescription médicale**;
- Une **attestation** de l'organisme d'affiliation à l'Assurance Maladie à jour;
- et une carte mutuelle,

Il s'engage à **restituer le matériel** dont il n'a plus l'utilité.



La participation

Principe :

- **prêt gratuit** de matériel d'occasion;
- location en tiers-payant;
- vente en tiers-payant;
- **visite annuelle de courtoisie** et de suivi.

Le personnel de l'association aide le bénéficiaire à solliciter des financements complémentaires pour couvrir le reste à charge.

Possibilité d'une participation de l'association au-delà de la prise en charge Assurance Maladie et de la mutuelle pour certains dossiers.



Le matériel proposé (Adultes / Enfants)

Lits médicalisés :

- à hauteur variable
- équipés de potence, barrières, matelas
- lève-personnes
- ...

Fauteuils roulants :

- manuels (dossiers fixes, inclinables,...)
- actifs
- de confort
- électriques (sous certaines conditions)

Aides à la marche :

- cannes, béquilles
- déambulateurs (fixes, à roulettes, articulés...)
- ...

Equipement pour la salle de bain:

- siège de bain, planche,
- chaise et fauteuil roulant de douche
- surélévateur de toilettes
- barres d'appui
- Chaise garde robe



Nos engagements

- **améliorer le confort** des assurés sociaux (malades, personnes en situation de handicap, personnes en perte d'autonomie...)
- **faciliter le quotidien** des aidants (familiaux ou professionnels)
- **accès pour tous** à un matériel adapté et fonctionnel;
- **démarche solidaire** et inter générationnelle;
- démarche **éco-responsable**;
- **maîtrise et réduction des dépenses** d'Assurance Maladie, réduction ou suppression du reste à charge.

